



## DÉCLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA ÉDUCATION AU CSA SD74

DU 24 janvier 2023

**Monsieur le Directeur académique,**

**Mesdames et messieurs les membres du CTSD,**

Nous tenons tout d'abord à vous souhaiter une excellente année 2023. Commençons par une note d'optimisme. C'est, en effet, la première fois depuis 2 ans que nous ne parlerons pas des problématiques liées à la Covid. Même si nous devons rester vigilants sur ce point, nous ne pouvons que nous en réjouir.

**Cependant, l'actualité reste chargée en mesures inquiétantes.**

Tout d'abord, il y a la réforme des retraites à laquelle est opposée l'ensemble du front syndical dont fait partie l'**UNSA Éducation**. La journée d'action du 19 janvier a démontré la très large opposition du monde enseignant en particulier et des travailleurs en général. Pour l'**UNSA Éducation**, contrairement aux propos du gouvernement, cette réforme n'est ni juste, ni utile. C'est pour cela que nous appelons mobilisation encore plus forte le 31 janvier.

Concernant l'Éducation, après **la publication des IPS** des écoles et des collèges, ceux des lycées ont enfin paru.

La publication des IPS des lycées donne un éclairage supplémentaire sur le visage aristocratique de notre système éducatif. Cela s'exprime dans l'orientation en fin de 3<sup>e</sup> qui s'apparente à un tri social et scolaire qui va canaliser des élèves en lycées généraux et technologiques et en lycées professionnels. À cela s'ajoute le deuxième tri effectué par l'intermédiaire du spécialiste du séparatisme social à l'École : l'enseignement privé sous contrat.

L'état de la mixité aux lycées est le reflet de la persistance d'inégalités scolaires qui pénalisent la scolarité des élèves issus de milieux sociaux modestes. Cela ne peut qu'amener du désespoir et de la rancœur chez les personnes concernées. À terme, cela remet en cause notre avenir démocratique.

Un regard erroné sur cette situation pourrait laisser croire qu'il s'agit de problématiques circonscrites au champ d'action du ministère de l'Éducation nationale. Mais cela concerne la société toute entière et interroge la manière dont on veut faire République dans l'École et par l'École.

**Concernant l'ordre du jour de ce CSA SD74 et la préparation de rentrée**, nous ne pouvons que constater que les ministres passent mais que les habitudes restent.

En effet, **la méthode du ministre Ndiaye n'a rien à envier à la méthode du ministre Blanquer**.

Elle est encore plus méprisante, autant sur le fond que sur la forme, à tous les niveaux de la maison Education Nationale : pour les enseignants, les chefs d'établissements, les services déconcentrés...

Les mesures continuent à être annoncées par voie de presse, sans concertation aucune : ni avec les organisations syndicales, ni dans les instances, ni avec les organismes consultatifs (CSE, conseils sup) et sont totalement déconnectées de la réalité de terrain !

Parce qu'après avoir voulu tuer le lycée, ce gouvernement s'attaque au collège avec des mesures sans ambition qui ne règlent en rien les difficultés de son fonctionnement, bien au contraire.

Pour **l'Unsa-Education**, c'est une refondation du collège en lien avec de nouvelles méthodes d'apprentissage et de véritables regards croisés dont le système scolaire français a cruellement besoin. Force est de constater qu'on en est bien loin...

Si la remédiation en groupes restreints pour prévenir et pallier les difficultés scolaires s'avère indispensable, elle ne doit pas être le seul levier à actionner et surtout pas s'envisager sans moyens supplémentaires ni au détriment d'une des disciplines expérimentales, la technologie, au seul prétexte qu'elle est déficitaire en termes d'enseignants. Nous dénonçons là une hiérarchisation des disciplines qui est inacceptable ! Ce gouvernement doit sortir de sa logique comptable et un peu mieux considérer élèves, enseignants, personnels encadrants et agents des services de gestion avant de sortir de son chapeau des annonces sans aucune justification pédagogique et sans faisabilité aucune !

Faire intervenir des professeurs des écoles en sixième ? Mais combien de PE seront volontaires après leur journée de travail et leurs préparations ou le mercredi matin pour venir assurer des heures dans le second degré ? A-t-on seulement chiffré le nombre d'entre eux qui « devront » être volontaires pour faire fonctionner cette initiative ?

Concernant « **Devoirs faits** », comment rendre obligatoire pour les élèves de 6ème ce dispositif sans l'intégrer dans le temps de service des enseignants et au risque de priver totalement les élèves à besoins dans les 3 autres niveaux du cycle 4 ?

Et nous ne parlerons pas de la mise en place d'une après-midi consacrée à la découverte du monde professionnel en classe de 5<sup>e</sup> qui reste des plus obscures.

**Comment, enfin, faire tenir ensemble toutes ces contraintes nouvelles dans le calendrier d'une préparation de rentrée déjà engagée mi-janvier et surtout sans aucun texte qui le justifie ?** Préparer une rentrée sur du provisoire encore plus provisoire qu'à l'habitude, quel sens à cela ? Le BOFM est sorti, pas le décret ! Faire pour défaire puis refaire, ce n'est pas ménager les agents. Nous aimerions avoir de plus amples informations de votre part, si vous en avez.

Pour **l'Unsa-Education**, les solutions sont ailleurs parce que ce n'est pas de quantité dont les élèves ont besoin mais bien de qualité ! Il faut se tourner vers les RASED qui doivent être valorisés en retrouvant les moyens qu'on n'a cessé de leur retirer. De plus, ils doivent pouvoir trouver toute leur place en collège en lien étroit avec les Psy-EN. Effectifs en hausse croissante, suppressions de postes, annonces surprises n'aideront évidemment pas à l'individualisation des enseignements ni à la pleine maîtrise des compétences du socle.

Pour **l'UNSA Education**, si le collège a besoin d'évolutions, il en mérite de bien plus efficaces et de bien plus ambitieuses.

Alors certes, au niveau départemental, nous pouvons nous réjouir d'une légère augmentation de la dotation académique de 20 ETP incluant une diminution de 5 ETP HSA. Cependant, cette augmentation ne permet pas de compenser :

- L'augmentation du nombre d'élèves initialement non comptabilisé à la rentrée 2022, avec une sous-estimation des effectifs.
- L'augmentation des effectifs prévue à la rentrée 2023.
- La perte d'heures significatives de la rentrée 2021.
- Le besoin de faire baisser le nombre d'élèves par classe.

Ainsi, cette carte scolaire continue d'ignorer la crise des moyens du second degré déjà très affaibli par plusieurs années de suppressions de postes. Les principaux acteurs que sont les personnels et les élèves continuent de subir cette dégradation au détriment de leurs conditions de travail pour les premiers et de leur apprentissage pour les seconds. Nous rappelons à nouveau que l'actuelle priorité donnée au primaire sur le secondaire se fait au détriment des élèves actuellement en collège. Ces derniers n'ont pas bénéficié des aides actuellement accordées notamment en GS et en CP. Ils sont la génération sacrifiée, subissant celle des moyens dans le second degré.

Pour finir, la désaffection des concours de l'enseignement, mais également, la difficulté de recruter des contractuels accentuent les difficultés ; non seulement le second degré manque cruellement de moyens, mais les moyens existants ne sont pas couverts tant l'image du métier est dégradée et les rémunérations insuffisantes. Dans le département, les absences de remplacement sont légion, les mutations sont davantage subies et les postes vacants plus nombreux que dans le reste de l'académie. A l'Unsa Education, nous avons notamment lancé une pétition et interpellé nos élus sur la nécessité de mettre en place la prime de vie cher. Cela serait déjà un début de réponse à ces difficultés.

Nous souhaiterions enfin avoir plus d'informations sur le pilotage académique des moyens UP2EA, ainsi que la potentielle notification complémentaire d'IMP.

**Pour l'UNSA Éducation,**

Julien Joly

Catherine Buisson